

DESCRIPTION DU PROJET

Le nombre important d'associations musicales ou de théâtre présentes à La Bruyère témoigne du vif intérêt des habitants de la commune pour les activités culturelles.

Afin de répondre aux besoins de ce public, le projet a pour but d'améliorer l'infrastructure culturelle à La Bruyère par :

- la création de nouveaux lieux de production d'activités artistiques,
- l'amélioration de lieux culturels existants.

Ce projet contribuera au dynamisme culturel de la commune en offrant davantage d'opportunités aux nombreuses associations culturelles et de la jeunesse de se produire ou encore de faire venir de l'extérieur des artistes à la commune.

ORIGINE DE LA DEMANDE

Lors du diagnostic participatif, les habitants ont souligné le besoin de redynamiser les activités culturelles existantes à La Bruyère et d'améliorer les équipements socioculturels existants, dans le but de maintenir une offre suffisante pour accueillir tous les habitants.

JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet s'inscrit dans une dynamique de développement de la vie culturelle à la commune. Plusieurs mesures en faveur des activités culturelles ont déjà été mises en place :

- en matière de communication :
 - o le site web de la commune prévoit un onglet « culture et loisir » qui renseigne sur les principales organisations culturelles de la commune,
 - o Un projet de « Kit de bienvenue » est en cours de réalisation à destination de tous les habitants dans un 1^{er} temps. Dans un 2^{ème} temps, ce pack serait à remettre aux nouveaux arrivants avec des informations sur les activités culturelles
 - o Le bulletin communal
- en matière d'infrastructure : la rénovation de la salle « Nosse Maujone » à Meux

Dans le cadre du PCDR, il est par ailleurs prévu d'améliorer l'équipement du centre culturel d'Emines afin de l'adapter aux représentations artistiques :

II.11 – Transformer le centre culturel d'Emines en espace polyvalent

OBJECTIFS VISÉS

	Défi (objectifs de développement)	Objectifs opérationnels	
Axe 1 : Gouvernance	Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable	<input type="checkbox"/>	Asseoir le rôle exemplatif de l'administration communale en matière de développement durable
		<input type="checkbox"/>	Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables
		<input type="checkbox"/>	Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire
Axe 2 : développement économique	Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural	<input checked="" type="checkbox"/>	Valoriser et développer les ressources du territoire communal
		<input type="checkbox"/>	Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux
		<input type="checkbox"/>	Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants
Axe 3 : Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement	Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial	<input type="checkbox"/>	Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire
		<input checked="" type="checkbox"/>	Développer une vision prospective et dynamique du territoire
		<input checked="" type="checkbox"/>	Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée
		<input type="checkbox"/>	Soutenir la création de logements pour toutes les générations
Axe 4 : Mobilité	Donner une place à tous les modes de déplacements	<input type="checkbox"/>	Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité
		<input type="checkbox"/>	Créer un circuit de liaisons lentes inter villages
		<input type="checkbox"/>	Favoriser les alternatives à la voiture individuelle
Axe 5 : Dynamisme socio-culturel	Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère	<input checked="" type="checkbox"/>	Améliorer les services aux personnes
		<input checked="" type="checkbox"/>	Permettre le développement d'activités intergénérationnelles
		<input checked="" type="checkbox"/>	Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux

Ces objectifs sont rencontrés parce que :

- Les habitants disposeront davantage de possibilités pour participer à des événements culturels en tant qu'acteur et en tant que spectateur. Cela contribue à exploiter le potentiel culturel présent sur le territoire et insuffle une dynamique pour le développement futur de ces activités.
- Les espaces dédiés aux activités culturelles seront plus accueillants et facilement accessibles pour tous.
- Les lieux de production culturelle sont également des lieux de rencontre entre des habitants et initient potentiellement des rencontres et des échanges entre les générations.
- Les associations pourront investir ces lieux pour développer leurs activités.

ELÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

- La prise en compte des projets déjà réalisés ou prévus dans le domaine des lieux de production culturelle tel que l'aménagement du centre culturel d'Emines en espace polyvalent

ETAT DU DOSSIER

/

PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

A initier entre 2022 et 2026.

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Sans objet	Sans objet

Pilier économique :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Augmentation de l'attractivité des commerces situés à proximité des lieux de production culturelle (ré)aménagés	Plus grande fréquentation des commerces

Pilier social :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Multiplication des événements de convivialité et d'échange	Davantage de cohésion sociale entre les habitants qui auront plus de possibilités de se rencontrer et d'échanger lors des manifestations organisées dans la salle polyvalente
Soutien à la vie associative de la commune	Développement des activités des associations qui saisissent l'opportunité qu'offre la nouvelle salle
Implication des habitants dans la vie locale à travers l'organisation et la participation à des événements	Identification des habitants avec leur commune

Pilier culturel :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Mise en valeur des ressources culturelles de la commune	
Stimulation des activités culturelles	Dynamisation générale de la vie communale
Diversification des événements culturels organisés dans la commune	Rayonnement de la commune comme lieu culturel vers l'extérieur